Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 10 (1874)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER. 15 Décembre 1874

10e année. N° 24.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'exposition scolaire suisse à Vienne. — Correspondances diverses. (Errata). — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire.

AVIS

On rappelle aux rédacteurs des Revues et Feuilles qui font échange avec l'Educateur, de quelque pays qu'elles soient, que leurs numéros doivent etre envoyés directement au Rédacteur en chef, M. Alexandre DAGUET à Neuchâtel.

L'Exposition scolaire suisse à Vienne, par M. Sante-Polli, de Milan.

M. Sante-Polli, directeur de l'Ecole normale de Milan, que nous avons eu le plaisir de voir en Suisse, il y a quelques années, a publié un Rapport sur l'Exposition de Vienne, dont nous traduisons le passage qui a trait à la Suisse. M. Sante-Polli voit trop en beau et a idéalisé son sujet, mais nous ne nous en plaignons pas, bien que la vérité sans fard soit plus utile que l'éloge, et que nous soyons partisans de l'adage de Boileau :

« Aimez qu'on vous censure et non pas qu'on vous loue. »

Il s'y trouve aussi quelques inexactitudes que nos lecteurs rectifieront sans

peine, sans que nous prenions le soin de les souligner. Nous ne relèverons que les principales. On serait disposé à croire que l'homme d'école italien a voulu faire de la Suisse pour l'Italie, ce que Tacite faisait de la Germanie pour les Romains, un *modèle* proposé à l'imitation de ce peuple.

« C'est une chose merveilleuse qu'une petite nation qui n'a que deux millions et demi d'âmes, qui est divisée en 25 Etats, occupant une surface de 4,000 kilomètres environ, aît pu se donner un système d'instruction publique aussi florissant et rivaliser avec les peuples les plus avancés dans toutes les branches du progrès civil et en particulier, dans le domaine de la culture populaire.

» La Confédération se prévalant du droit que lui en a donné la Constitution fédérale de 1848, a institué en 1855, une Ecole polytechnique qui peut soutenir le parallèle avec les plus célèbres institutions de ce genre existant en Allemagne. Les autres établissements scolaires créés par les cantons et les communes sont placés sous la haute surveillance du pouvoir fédéral.

» L'enseignement primaire a été rendu obligatoire et gratuit dans plusieurs cantons (1). Pas de commune sans école, et les personnes qui ne savent ni lire ni écrire sont très-rares à trouver. Les cantons les plus avancés sont Berne, Zurich, Argovie, Thurgovie, Glaris, Bâle, Soleure, Genève, Neuchâtel, Vaud, St-Gall, Schaffhouse, Appenzell-extérieur, Lucerne, Grisons et le Tessin. (2)

» Outre les écoles primaires inférieures ou supérieures, très-bien organisées, surtout dans les cantons allemands, il y a des écoles de district, des écoles complémentaires, des écoles de perfectionnement. Les unes ont pour but de donner à la jeunesse, sans exception, les connaissances indispensables à quiconque veut vivre convenablement dans un pays libre, y exercer en connaissance de cause ses droits civiques et en même temps se rendre capable de répondre avec succès aux exigences de la vie pratique. Les écoles de la dernière catégorie ont pour objet de conserver dans les esprits et d'accroître, si possible, les notions acquises dans les écoles du degré élémentaire.

» En outre, la Suisse compte 15 écoles cantonales complètes comprenant des classes préparatoires et des sections réales, industrielles classiques, préparatoires aux arts mécaniques, au commerce, à l'industrie, ainsi qu'à l'école poly-

---

(1) L'art. 27 de la Constitution fédérale révisée consacre cette disposition pour tous les cantons.

(2) Cette indication n'est pas exacte.

technique et à l'université; car ce petit pays n'a pas moins de trois universités. Les universités sont celles de Bâle, fondée en 1460, de Zurich, datant de 1833 et de Berne, ouverte en 1834. Les académies sont celles de Genève, Lausanne, Neuchâtel (1).

» Les maîtres attachés à l'enseignement primaire reçoivent leur préparation dans 32 écoles normales. Aux écoles primaires féminines sont annexées, dans 18 cantons environ, des écoles pour l'enseignement des ouvrages du sexe.

» Les cantons d'Argovie, Appenzell, Bâle, Berne, Genève, Grisons, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Soleure, ont des asiles pour les enfants abandonnés et les orphelins. Berne, Fribourg, Zurich, Thurgovie et Argovie ont des écoles d'agriculture.

» Le nombre des enfants qui fréquentent l'école primaire s'élève à une moyenne de 420,000, c'est-à-dire au 15, 7 pour 100 de la population totale.

» L'esprit d'association s'appliquant à l'éducation populaire est assez vivace dans les contrées helvétiques. Le nombre des sociétés qui a pour objet la culture populaire dépasse 400 et compte plus de 50,000 membres. Ces sociétés sont les unes locales, d'autres plus générales, cantonales ou intercantonales. Les plus nombreuses ou les plus importantes de ces sociétés sont la société fédérale de Chant, celle de Musique, la société des Instituteurs, celle des Beaux-Arts, la société des Sciences naturelles, la société d'Histoire nationale, la société des Antiquaires, des Médecins, des Jurisconsultes, des Officiers, des Sous-officiers, des Gymnastes. Les sociétés de Secours-mutuels abondent; il en est de même des sociétés de Lecture.

» Les Suisses ont pour l'école un véritable culte et rappellent tous avec orgueil que Pestalozzi, Girard et Fellenberg, sont nés sur leur sol. La Confédération, les cantons, les communes, les sociétés et les particuliers rivalisent de sacrifices pour la fondation et le développement des établissements éducatifs, pour la propagation des lumières, c'est-à-dire pour le bien-être et l'avancement de la nation. Les pères et les mères suivent avec une vive sollicitude et une joie indicible la marche des institutions où leurs enfants sont initiés au savoir et fortifiés dans la sagesse. La mère suisse dit à son enfant : Si tu es sage, je t'enverrai à l'école, au rebours d'autres mères qui disent à leurs garçons et filles : Si vous êtes méchants, je vous envoie à l'école. (2)

(1) L'académie de Genève a été érigée en université.

(2) L'idéalisation est poussée trop loin dans ce passage.

» Quoi d'étonnant dès lors que l'exposition pédagogique suisse à Vienne aît trouvé tant d'admirateurs parmi les hommes d'écoles de toutes les parties du monde. Déjà par sa gracieuse architecture en forme de chalet, l'exposition suisse prévenait favorablement les esprits. On lisait sur la porte cette épigraphe : « S'il est quelqu'un sur la terre qui » connaisse l'art de se faire aimer de tous, je le prie de » m'enseigner cet art. » Pénétrait-on dans l'intérieur de cet édifice riche et humble à la fois, le regard s'arrêtait complaisamment sur des ouvrages de sculpture en bois, exécutés avec un art parfait pour servir de modèles à l'enseignement du dessin et en particulier à celui de taille douce. On y remarquait ensuite des cartes géologiques en relief à plans verticaux et horizontaux représentant le Gotthard, le glacier de l'Aletsch, un profil géologique en relief des Alpes, entre le Rhin antérieur et le lac de Wallenstadt, un panorama également en relief des sommets du Sentis et d'autres reliefs des points les plus importants de la topographie helvétique.

» Le premier étage, composé de trois salles offrait tous les meilleurs moyens d'éducation mis en usage dans les écoles de la Suisse depuis le degré élémentaire jusqu'aux écoles techniques et professionnelles ou normales, programmes, comptes-rendus des écoles, recueils de lois, registres scolaires, plans d'écoles, de palestres gymnastiques, tableaux lithographiques, chromolithographiques ou en relief pour l'enseignement intuitif, collections d'animaux, de plantes, herbiers, mobilier scolaire façonné selon les règles de la didactique, tables fixes ou mobiles, appareils pour la calligraphie, le dessin, la musique, le calcul, modèles en bois, en gyps, en zinc, de toute espèce d'objets utiles, journaux éducatifs, descriptions ou illustrations de méthodes d'enseignement pour les aveugles, les sourds-muets, photographies d'édifices, travaux d'élèves, ouvrages du sexe, de toute espèce, en somme, tout ce qui peut être imaginé pour venir en aide aux hommes d'école, pour faciliter éclairer et rendre productives leurs leçons, se trouvait réuni dans ces trois salles.

Voici quelques-uns des objets qui attiraient le plus l'attention des visiteurs : ce sont, le plan de la maison d'école de Wohlen, en Argovie, des photographies reproduites des maisons d'écoles du canton de Lucerne, de celle de Lutzen dans l'Appenzell, d'édifices scolaires de la ville de Bâle, le plan de la façade de l'école des demoiselles à Schaffhouse, et de sa distribution intérieure, les plans et les façades des belles écoles primaires et des établissements pour la gymnastique de Zurich, Unterstrass, Winterthour, Uster, de Gät-

tikon, de Wædenschwyl, Riesbach, Embrach, Bonstetten, Laupen, toutes dans le canton de Zurich. On voit par une indication fournie par la direction de l'instruction publique de ce canton que de 1832 à 1871, il a été construit 300 maisons d'école, bien que cet Etat confédéré ne compte que 300,000 habitants.

CORRESPONDANCE.

Pour couvrir le déficit qui s'était manifesté à la suite de la fête de Saint-Imier, le Comité avait jugé à propos de s'adresser au Conseil fédéral qui avait accordé une allocation au *Schweizrische Lehrer-verein.*

Nous donnons la réponse que fit à cette demande le Conseil fédéral par l'organe du chancelier. Ce serait le cas d'en appeler du Conseil fédéral mal informé au Conseil fédéral bien informé, car la Société des instituteurs de la Suisse romande n'est pas une société purement locale, quoi qu'elle n'embrasse pas la généralité de la Suisse, mais tous les cantons romands. Nous y renonçons pour cette fois, attendu que l'on trouvera, il faut l'espérer, d'autres moyens de couvrir le déficit signalé!

Berne, le 2 septembre 1874.

La Chancellerie de la Confédération suisse

A Monsieur E. Mercerat instituteur à Sonvillier

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous lui avez adressée le 28 août dernier pour demander en faveur de la Société des instituteurs de la Suisse romande, une allocation pour couvrir le déficit produit par l'Assemblée générale de votre Société, qui a eu lieu en juillet 1874, le Conseil fédéral nous charge de vous faire savoir qu'il regrette, tout en reconnaissaut l'utilité de cette Société, de ne pouvoir accéder à votre demande, attendu qu'il ne s'agit point ici d'une Société embrassant la *généralité de la Suisse*, mais bien d'une réunion plutôt locale, pour laquelle, notamment en vue du précédent à créer, il ne peut être accordé de subvention de la part de la Confédération.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DE LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE :
Le chancelier de la Confédération,
SCHIESS.

Lausanne, le 24 Novembre 1874.

Permettez-moi de venir vous demander une petite rectification à l'un des points de la bienveillante Bibliographie que vous avez publiée relativement à ma *Notice sur nos Ecoles normales.*

Au sujet de l'augmentation des traitements vous dites (ou plutôt l'imprimeur vous fait dire) :

« Le Conseil d'Etat a obtenu du Grand-Conseil une augmentation de » fr. 10,000, ce qui porte à fr. *7,000*, les traitements du personnel ensei- » gnant. » Au lieu de ce dernier chiffre, il faut lire fr. *40,000*.

Genève, le 21 Novembre 1874.

Cher Monsieur Daguet,

Dans l'impression des deux dictées que je vous ai adressées et que vous avez publiées, il s'est glissé quelques fautes que je vous prie de bien vouloir signaler dans un *erratum*.

Dans celle que vous avez publiée sous le titre « *Etude de la langue* » on m'a fait dire « *dont la pratique nous* ONT bientôt *fait reconnaître*, etc. — Or c'est *eut* qu'il faut mettre au lieu de *ont*.

Dans la seconde deux accents circonflexes ont été omis et un mot *quoique* mal écrit. Cette 13me ligne doit être ainsi rectifiée : « quoi qu'on *pût* lui dire, et *quoiqu'*un froid très-intense se *fît* sentir. »

Si ces fautes se fussent trouvées dans un tout autre article, je ne vous les aurais point fait remarquer, mais il s'agit ici de *dictées orthographiques*, ce qui est bien différent.

On nous signale une erreur relative au coût du collége des garçons à Neuchâtel, qui serait de près d'un million et non de 600,000 fr. seulement.

Puisque nous en sommes aux erreurs, nous en profiterons pour corriger quelques fautes d'impression, qui se sont glissées dans le numéro du 1er décembre. Page 372 *Charron* s'est changé en *Chadron*. Page 371, on lit *vigueur* scientifique au lieu de *rigueur* scientifique. Page 370, *ridicule* qui devrait être au pluriel est au singulier.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

COURS D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION PRIMAIRE, par Madame MARIE PAPE-CARPENTIER, inspectrice générale des salles d'asile, directrice du Cours pratique. Paris, librairie HACHETTE, rue Boulevard St-Germain, 79.

Ce Cours embrasse une série d'ouvrages relatifs aux divers degrés de l'enseignement élémentaire et aux diverses branches enseignées dans les trois premières années de l'Education publique. Nous allons passer rapidement en revue ces ouvrages dont l'importance ne doit pas se mesurer à l'étendue, mais à leur utilité et au talent reconnu des auteurs, professeurs de lettres et de sciences qui y ont travaillé de concert avec Madame Carpentier.

Tous les ouvrages qu'on nous a envoyés font partie d'une édition spéciale pour les garçons; ce qui laisse supposer qu'il y a une édition spéciale aussi pour les filles.

PETITES LECTURES MORALES. PREMIÈRES NOTIONS DE GRAMMAIRE. 70 pag.

Ces petites lectures composées par Mme CARPENTIER et M. et Mme DELON, dont nous avons déjà eu l'occasion de mentionner certains ouvrages, font suite aux exercices de la méthode de lecture. Ces lectures se composent d'une vingtaine de petits récits vraiment moraux et *enfantins,* c'est-à-dire appropriés à l'intelligence de l'enfance. Ces récits sont aussi très-intéressants et font parfaitement voir comment chaque faute, chaque vice trouve sa punition dans ce monde. Ces traits de la vie du premier âge sont suivis de notions de quelques grammaires très-élémentaires, formant 20 pages en tout.

ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE A L'AIDE DU PROCÉDÉ PHONOMIMIQUE de M. M. GROSSELIN, par Mme PAPE-CARPENTIER, avec la collaboration de M. DELON, 72 pages (50 centimes), avec 30 tableaux reproduisant la Méthode (3 fr.)

Cette méthode de lecture ouvre la première année du cours complet d'instruction primaire et se distingue de toutes les autres par l'indication de la gesticulation du maître et des mouvements, en rapport avec l'idée qu'ils rappellent et le son qu'ils représentent. D'abord le maître fait le geste sans parler et les enfants répondent de la voix ; enfin, il prononce les sons, et les enfants, sans parler, font les gestes. A un coup de baguette légèrement frappé sur la lettre qu'on leur montre, les enfants prononcent tous le son en faisant le mouvement correspondant.

L'Etude des sons et articulations simples, facilitée par les gravures est suivie de la syllabation graduée, et de toute espèce d'exercices jusqu'aux phrases complètes.

GÉOGRAPHIE-HISTOIRE NATURELLE de Mme PAPE-CARPENTIER avec la collaboration de M. et Mme DELON. 102 pages (75 cent.)

Ce petit livre débute par des notions de géographie qui prennent 20 pages. Mais ces notions forment un canevas destiné aux explications orales du maître, *sous forme* de leçons de choses, comme on le voit dans le manuel qui sert de guide ou de *Vade-mecum* au maître dans l'enseignement élémentaire introduit par Mme Pape-Carpentier. Ces leçons de géographie ne sont d'ailleurs présentées ici que comme introduction à l'étude de la nature qu'on se propose de faire connaître à l'enfant d'une manière plus intime qu'on ne l'a tenté jusqu'à ce jour. Les notions géographiques contenues dans cette étude préliminaire se rangent sous les titres suivants : la colline et la montagne—la vallée et la plaine, la source et le ruisseau — la rivière — le fleuve — l'étang et le lac — la mer — l'île — les climats — la végétation — les animaux — Division de la terre — la France.

Les notions d'histoire naturelle, plus étendues, traitent des cinq sens, de la

lumière, des couleurs, des formes, des trois règnes en général, de chaque règne en particulier, et enfin de la division du temps en saisons, mois, jours, heures.

La forme de ces leçons est celle de la *causerie* et partant elle est très-appropriée à l'enfance, dont les auteurs parlent le langage sans tomber dans la puérilité et les longueurs.

Aritmétique, Géométrie, Système métrique. Première année. Mêmes auteurs que ci-dessus, 51 pages.

Les notions préliminaires de l'arithmétique sont résumées en 18 pages, selon la méthode intuitive. Viennent, présentées dans le même nombre de pages et des procédés analogues, quelques notions de géométrie commençant par le solide et ses trois dimensions. La surface, la ligne, les lignes droites, courbées, brisées, perpendiculaires, les angles directs, les lignes parallèles, verticales, horizontales, le carré, le rectangle et le cercle forment ensuite l'objet des diverses leçons. Pour terminer, le système métrique est indiqué en moins de 10 pages où l'on explique les mesures en général, le mètre, le litre, le gramme, la balance, le franc. C'est très-élémentaire, comme on voit, mais bien conçu, clairement énoncé, et entremêlé d'utiles leçons comme celle qui clôt ce chapitre : « Ainsi quand vous entendez dire : l'argent est bien désirable, bien précieux, pensez en vous-même; oui, l'argent est utile, mais » seulement quand on sait lui donner un bon emploi. » Et on aurait pu ajouter : quand il est légitimement gagné. Dans le monde on l'oublie trop souvent et l'on n'est que trop souvent disposé à s'incliner devant celui qui possède, sans s'inquiéter de la façon dont un hommme s'est enrichi ; il a de l'argent, et cela suffit.

« Ah! l'estime publique, elle est vers les écus. »

Et dire que de grands faiseurs de phrases de progrès en sont là comme les autres et méprisent le talent pauvre et désintéressé! Mais n'est-ce pas à l'instituteur à combattre ces préjugés funestes qui encensent le *veau d'or*.

A cette première série d'ouvrages pour l'enseignement élémentaire préparatoire, succède une autre série d'un ordre plus avancé et qui se compose, comme la première des lectures morales et instructives, avec une petite grammaire, de traités d'arithmétique, de géographie, d'histoire naturelle et d'hygiène, dus aux mêmes auteurs.

Une troisième série, destinée à des enfants plus avancés encore, comprend des traités plus spéciaux de grammaire avec lectures et dictées, d'arithmétique, de géographie, d'histoire naturelle d'hygiène, physique et chimie. La grammaire débute par la phonétique ou étude des sons et offre ensuite un résumé de l'étude des mots et de la phrase avec beaucoup d'exercices qui roulent sur la pensée et l'expression. Ce qui frappe dans tous ces traités, c'est l'agencement ingénieux des leçons, le choix des exemples, le ton familier et cependant sérieux de l'exposé, accompagné de gravures exécutées avec soin et propres à faciliter le sens d'un texte clair et par lui-même à la portée des jeunes esprits. Ce texte s'adressant à l'intelligence plutôt qu'à la mémoire,

fait penser l'enfant. Les lectures offrent aussi un caractère exclusivement moral ou pratique propre à développer l'esprit d'observation. L'arithmétique, dans cette troisième série, reprend en sous-œuvre et avec beaucoup plus d'ampleur, les notions de la partie élémentaire et conduit l'élève jusqu'aux nombres fractionnaires inclusivement. Le même développement est donné à la géométrie et au système métrique. La géographie embrasse des éléments de cosmographie, la géographie descriptive ou topique et la géographie générale physique où la France occupe une place considérable. La partie historique n'est pas comprise dans cet enseignement destiné à des enfants de 5 à 14 ans.

Au moment où nous achevons le compte-rendu qu'on vient de lire, nous apprenons par les feuilles publiques que Mme Pape-Carpentier, à la suite de je ne sais quelle dénonciation ou incrimination, aurait été frappée d'une destitution par le ministère Cumont et mise à la retraite comme inspectrice des salles d'asile avec *mille francs* de traitement, c'est-à-dire juste de quoi ne pas mourir littéralement de faim. Nous attendons sur ce sujet les explications que les feuilles pédagogiques voudront bien nous donner. A. DAGUET.

PARTIE PRATIQUE.

ANALYSE LITTÉRAIRE

LA COCHE ET LA MOUCHE.

(Suite et fin.)

Après cela, quoi de plus naturel et de plus juste que la pensée exprimée dans le vers suivant?

« *L'attelage suait, soufflait, était rendu* »

Ce vers fournit un parfait exemple d'harmonie imitative. En effet, ces dissyllabes, *suait, soufflait, était rendu*, qui se pressent d'un ton régulier et monotone tout à la fois, reproduisent fort bien la respiration accélérée et cependant c dencée des chevaux.... Et la chute subite de la phrase, à ces mots *était rendu*, ne se présente-t-elle pas tout naturellement? Après de tels efforts, une halte est vraiment devenue nécessaire. — Toutefois, remarquons encore l'effet de ces trois verbes *suait, soufflait, était rendu*, qui se suivent sans interruption. Tous ces détails qui pourraient sembler superflus sont néanmoins d'un effet saisissant, et mettent plus en évidence le ridicule du personnage qui va paraître sur la scène.

Mais n'anticipons pas, et avant d'aller plus loin, admirons le rare talent de l'auteur : autant le premier vers est riche d'épithètes, autant les derniers sont sobres et dépourvus d'ornements, imitant dans leur apparente pauvreté le costume simple, sans parure et sans prétention du travailleur, qui va son droit chemin et ne songe qu'au devoir.

Tout est maintenant disposé et prêt pour l'action : aussi va-t-elle commencer.

« *Une mouche survient et des chevaux s'approche;*
Prétend les animer par son bourdonnement;
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine,
S'assied sur le timon, sur le nez du cocher. »

« Soyez vif et pressé dans vos narrations. » Le poète s'inspirant de ce précepte de Boileau passe tout à coup du passé au présent dans l'emploi des verbes et son style, de lourd et traînant qu'il était dans l'exposition, prend soudain une marche vive, dégagée, pleine d'entrain et d'animation.

Une mouche survient. Une mouche! et c'est bien d'une mouche qu'il s'agit! Mais que fera ce chétif personnage au milieu de pareils embarras? — Nous le verrons, et en attendant, toujours est-il que l'auteur a su éveiller l'attention, ménager l'intérêt et mettre en arrêt la curiosité du lecteur. Voyons, que fait cette mouche? *Des chevaux s'approche.* Ah! on ne le voit que trop, la mouche ne saurait oublier qu'elle a maintes fois vécu aux dépens des chevaux, et vers eux d'abord la porte son instinct suceur. Tenez! elle est si empressée d'arrirer que le poète, par une habile inversion le fait toucher du doigt, si grand est le désir qu'il devance l'action de toucher aux chevaux. Aujourd'hui toutefois, l'orgueil et l'ambition mettent un frein, momentanément du moins, à la nature parasite de la mouche. Mais quel sacrifice elle s'impose! Aussi faut-il bien qu'elle étouffe son instinct sous son bourdonnement, en voltigeant d'un cheval à l'autre.

Prétend les animer, etc. Ce vers, au pas mesuré et à la chute lourde et sonore, met en relief les sottes prétentions du personnage et l'importance vaniteuse qu'il s'attribue comme aussi l'inanité creuse de ses moyens d'action, inanité aussi profonde qu'est long le mot *lourdement.* On ne saurait nier l'effet harmonique de ces mots qui peignent merveilleument l'idée du moment et le jargon intempestif de la mouche.

Mais voici notre héroïne qui entre en campagne:

« *Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment*
Qu'elle fait aller la machine. »

Qelle vie, quelle activité dans ces vers! Quel entrain dans notre héroïne! Comme elle est fière! et surtout comme elle est remplie d'elle même! Elle *pense à tout moment* ... La prétention et l'orgueil sont égoïstes et à *tout moment,* ils ne *pensent* qu'à leur misérable personne. Aussi le poète a-t il interrompu le récit des exploits de la mouche pour rappeler les folles prétentions de cette dernière. Véritable trait de satire à l'adresse de la présomption importune.

S'assied sur le timon, sans doute afin de mieux diriger les chevaux. Mais ce n'est pas encore assez, elle se place *sur le nez du cocher* ; à tout prix, il faut qu'on la voie, et pour cela ce ne sera pas trop d'impertinence d'aller s'asseoir sur la partie proéminente du visage du cocher. Quel front! Quelle audace impertinente! Mais au fond pourquoi pas, puisque tout a disparu devant la mouche? Ah! c'est bien là son plus grand triomphe; aussi la phrase s'arrête brusquement, afin que la mouche puisse contempler à loisir son ouvrage Dans tous ces vers, il n'est plus question de pronoms personnels précédant le verbe. Ce serait retarder la marche précipitée de notre héroïne: D'ailleurs, à quoi bon des pronoms, quand la mouche est seule à agir? La

confusion est ici impossible sur les personnages, du moins aux yeux de la mouche.

« *Aussitôt que le char chemine*
Et qu'elle voit les gens marcher,
Elle s'en attribue uniquement la gloire,
Va, vient, fait l'empressée, il semble que ce soit
Un sergent de bataille allant dans chaque endroit
Faire avancer ses gens, et hâter la victoire. »

Le récit emprunte de nouveau une marche lente, grave et sérieuse. C'est que la mouche contemple de nouveau son ouvrage : *le char chemine, les gens marchent*, n'a-t-elle pas le droit de triompher et de se féliciter ? Mais comment jouirait-elle avec calme de ses succès ? Impossible ; soudain, elle bondit, *va, vient, fait l'empressée*, et le vers aussi de s'élancer, de courir, de se presser, et, pour aller plus vite, de se débarrasser du bagage importun des pronoms. *Va, vient*, etc. — Qui va ? qui vient ? et qui serait-ce donc, sinon la mouche ?

Cependant est ce tout ? Non ; il s'agit de rehausser encore le personnage, et l'auteur ne trouve rien de mieux que de le comparer gravement à un général, qui, après avoir rangé ses troupes en bataille, parcourt les rangs, excite ses hommes et les conduit à la victoire. Avouons que la comparaison a de la grandeur, et qu'elle contribue puissamment à rehausser le caractère du chétif personnage appelé à un rôle si important. Avec quelle facilité les sentiments les plus divers et les plus opposés se succèdent sans choc, et avec un art de transition admirable. Comme l'expression, toujours assortie, est fidèle au service de la pensée et des sentiments! Nous continuons.

« *La mouche en ce commun besoin,*
Se plaint qu'elle agit seule et qu'elle a tout le soin,
Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire. »

Mais l'outrecuidante impertinence de la mouche n'est pas encore à son comble. Non content de se décerner des éloges immérités et de se couvrir d'une gloire qui ne lui appartient pas, notre personnage ajoute la plainte à la jactance, mais une plainte agréable et flatteuse pour la vanité ; car, en se plaignant, notre héroïne trouvera occasion d'exercer sa critique et de lancer ses satires à tout le monde. N'est-ce pas là en effet le propre de l'orgueil. La gloire et les honneurs ne lui suffisent pas ; ce qu'il lui faut pour compléter son bonheur, c'est d'humilier ses semblables et de jouir de l'humiliation d'autrui. Or, sous tous ces rapports, l'auteur a été, ce qu'il est toujours, à la hauteur de sa tâche : à chaque ligne, il a su peindre d'un trait nouveau le ridicule de son personnage jusqu'au moment où, le tableau ayant reçu son dernier coup de pinceau, eclatera soudain le dénouement.

Mais revenons aux détails — *La mouche en ce commun besoin...* La mouche s'aperçoit fort bien que le besoin est commun ; aussi elle n'ignore pas que chacun doit prêter son aide. C'est effectivement ce qui a lieu (voir vers quatre et cinq de la fable); mais la mouche n'en sait rien ou plutôt elle feint de n'en rien savoir ; et pourtant elle a dû voir que tout le monde est descendu du coche, elle est témoin des efforts des chevaux, en un mot, elle peut se convaincre que chacun accomplit son devoir. Néanmoins, dans sa sotte injustice, *elle*

Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin,
Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.

Ces deux longs vers n'indiquent-ils pas suffisamment le poids des occupations multiples, qui incombent à notre insecte ailé ?

A la plainte succèdent la satire et la raillerie. Si les inutiles importuns se contentaient d'être inutiles, passe encore. Mais vous les voyez d'habitude déverser leur bile et décocher leurs traits satiriques sur autrui. Et avec qu'elle maladresse, vous l'entendrez tout à l'heure :

« *Le moine disait son bréviaire* : »

C'est vraiment par trop leste ! Aussi le poète se servira-t-il d'un vers plus court pour mieux caractériser cette inconvenance du moine :

« *Il prenait bien son temps* ! »

Quel ton ironique ! Toutefois, n'en déplaise à dame Mouche, si le moine avait à prier, *il prenait bien son temps*, de réciter son breviaire lorsqu'il pouvait le faire seul, sans être distrait par les voyageurs et surtout sans gêner leur conversation, une fois tout le monde de nouveau monté en voiture.

Mais le moine n'est pas seul coupable :

« *Une femme chantait* »

L'impertinente ! « *C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait* ! »

Que n'allaient-ils ce moine et cette femme s'atteler au coche, devait sans doute penser la mouche ? Raillerie pour le moins maladroite ; car de quelle utilité pouvaient être en cette occurence ce gros moine indolent et cette femme délicate ! et remarquez que les reproches de la mouche s'arrêtent là et ne vont pas s'adresser au cocher et aux autres personnes.

Mais ne voilà-t-il pas que notre héroïne tombe dans la faute qu'elle vient de reprendre si vivement !

« *Dame mouche s'en va chanter à leurs oreilles,*
Et fait cent sottises pareilles. »

Comme ce portrait est vrai et naturel ! comme il est accompli dans tous ses détails ! Comme chaque trait est parfaitement caractérisé ! Aussi le poète peut-il déposer un moment le pinceau et reprendre la narration. Il est vrai que pendant les sottises et les réflexions de la mouche, les chevaux n'ont pas perdu leur temps et ont continué leur pénible ascension ; mais l'auteur passe cela sous silence, pour ne pas dire ce que le lecteur a déjà supposé. — L'expression *s'en va*, est plus poétique et plus solennelle, que ne le serait le mot *va* tout court. De plus, par cette tpurnure, *s'en va*, le poète accentue d'avantage l'ironie de ces vers et du suivant. La mouche *s'en va chanter* : Elle quitte donc l'occupation, où elle se croit seule nécessaire, elle renonce au soin du coche, pour suivre son naturel qui galope sur la critique médisante.

Enfin, « *Après bien du travail, le coche arrive au haut.* »

Ce vers lourd aux syllabes longues et chargées de consonnes dans le premier hémistiche, peint au vif la fatigue des chevaux qui cependant redoublent d'ardeur ; enfin la cacophonie « *au haut* », qui termine le vers, reproduit admirablement le dernier effort de l'attelage au terme de ses sueurs.

Mais voici encore l'importune :

« *Respirons maintenant ! dit la mouche aussitôt* : »

Cette inversion nous peint la vivacité et l'empressement avec lesquels la mouche commande de faire halte.

« *J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.* »

Ce vers ne comptant par moins de douze mots dont dix monosyllabes, qui lui impriment une démarche tant soit peu lourde et lui prêtent une certaine cadence, ce vers par son allure pesante et mesurée, reproduit à merveille le sérieux ridicule et l'importance de la prétention satisfaite d'elle-même et se repliant à l'ombre de ses lauriers.

Nos gens, mes gens, s'écrient à tous propos les factotums, surtout les factotums qui ne font rien. *Nos gens sont enfin*, etc. Comme de tous côtés transpire la suffisance! Sans la mouche, gens, chevaux, coche ne seraient pas encore arrivés.

Le poète aurait pu en rester là; mais il veut encore faire ressortir un dernier trait qui emporte la pièce, et achève le portrait du personnage principal mis en scène.

« *Çà, messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine.* »

Je le demande. se peut-il concevoir rien de plus effronté que cette exigence de la mouche? Et comme elle le prend de haut! *Çà.* Quelle sans façon! *Payez moi.* Quel air d'autorité! Et puis quel dédain! *Messieurs les chevaux.*

L'auteur ne donne pas même la réponse des chevaux, qui ont répondu au dédain par le dédain du *silence.* Et quelle autre réponse méritaient en effet les injustes exigences de la mouche importune?

Répétons, en finissant que l'intérêt a été ménagé avec un succès rare et qu'il est allé sans cesse grandissant jusqu'au dénouement de la pièce..

Quant à la moralité, tout lecteur l'aura devinée sans peine, tant elle découle naturellement du sujet. Ecoutez:

« *Ainsi certaines gens faisant les empressés,*
S'introduisent dans les affaires;
Ils font partout les nécessaires,
Et partout importuns, devraient être chassés. »

Cette fable est un véritable chef-d'œuvre. Les pensées, les sentiments, les expressions, les images, le style, tout en un mot a été constamment approprié au caractère de chaque personnage, au rôle que chacun était appelé à jouer, et aux différentes péripéties de la pièce. Et pour ne citer qu'un exemple, le caractère misérable et détestable de la mouche n'est-il pas frappant de vérité. pour stigmatiser l'importun empressé, qui se croit nécessaire et n'est qu'un embarras? Toujours et partout, vous voyez la mouche afficher ses prétentions à la fois sottes, insolentes et ridicules. Ce caractère est si fidèlement peint que *la mouche du coche* a passé en proverbe. L'auteur a donc rempli son but avec un plein succès.

A. PERRIARD, instituteur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Vaud.—Le budget du département de l'Instruction publique et des Cultes pour 1875 se monte à fr. 1,222,925. soit environ le quart du budget total des dépenses de l'Etat, qui est de fr. 4,968,790. Voici la répartition de la première de ces sommes:

Académie	fr.	130,150
Collége cantonal	»	43.500
Ecole industrielle	»	45,375
Frais communs à ces trois établissements . .	»	22 800
Bibliothèque cantonale	»	9.600
Colléges communaux et écoles supérieures de filles .	»	103.600
Ecoles normales	»	91,500
Ecoles primaires et secondaires	»	247.000
Musée	»	10 000
Total pour l'Instruction publique . .	fr.	703.525
Cultes	»	509,800
Employés du département	»	9,600
Total pour le département . . .	fr.	1,222,925

C'est une augmentation de fr. 125,000, soit plus de 10 p. 0|0, sur le budget de l'année courante (1874). Cette augmentation porte surtout sur les chapitres suivants: Académie, fr. 15.000; Collége cantonal, fr. 13.000; Ecole industrielle, fr. 10 000; Ecoles normales, fr. 5,000; Ecoles primaires, fr 24,000; Cultes, fr. 59.000

— Samedi, 28 novembre dernier, une cérémonie toute nouvelle chez nous, réunissait à l'Ecole normale de Lausanne, le département de l'Instruction publique, le Conseil d'école, les instituteurs et les élèves des deux écoles, celle des garçons et celle des filles. Il s'agissait des adieux et remerciements à M. David Magnenat. Il y a près de 56 ans que ce doyen de l'enseignement débutait dans la carrière comme instituteur primaire, et il y a près de 30 ans qu'il enseignait la géographie à l'Ecole normale. Des infirmités l'ont obligé à prendre sa retraite, et bien que la loi ne prévoie pas de pension pour les maîtres de l'Ecole normale, le Conseil d'Etat, reconnaissant les services signalés de M. Magnenat lui a voté une pension de retraite de 2,000 fr.

La réunion de samedi a été des plus solennelles. Un membre du Conseil d'école, au nom de la direction, et le chef du département ont retracé en termes éloquents la carrière du digne vieillard, sa vie de labeur, de dévouement, de lutte, son amour du devoir, sa grande activité. Un des collègues de M. Magnenat a relevé les qualités aimables, la bienveillance, la modestie, le noble cœur de l'ami qui quitte l'école. Une élève fille, au nom de ses compagnes, a présenté à M. Magnenat les remerciements des élèves ; puis un élève garçon, dans un très-bon discours, a dit tout ce que lui, ses collègues et le corps enseignant devaient de reconnaissance à ce maître vénéré et aimé. Enfin la Direction, au nom du corps enseignant tout entier, a remercié l'autorité de sa bienveillance envers M. Magnenat en expriment l'espoir que ce jalon posé ne sera pas perdu de vue dans les cas analogues. M. Magnenat, très-ému, répondait aux uns et aux autres, et l'on sentait que son cœur disait plus que ses paroles ne pouvaient exprimer.

Il va sans dire que chacun tenait à lui prouver son amitié par un souvenir; et à la fin de la cérémonie, M. Magnenat aurait eu fort à faire à emporter lui-même les cadeaux qu'il avait reçus: fauteuils, pendules, chaînes, couverts, cuillers, etc. Il n'y a donc pas seulement des épines et de l'ingratitude dans la carrière de l'enseignement, il y a quelquefois des roses pour la couronner, quand on peut attendre qu'elles fleurissent et qu'on sait gagner la couronne.

Berne. — Le Grand-Conseil de ce canton a proposé les augmentations suivantes au budget de l'instruction publique :

Université et école vétérinaire, fr. 10.000 en 1876, 15.000 en 1877 et 20 000 en 1878 ; écoles cantonales, fr. 4,000, 8,000 et 12,000 ; écoles secondaires, fr. 10 000, 15,000 et 20,000 ; écoles primaires, fr. 160,000, 170.000 et 180.000.

Ce dernier poste comprend et prévoit une augmentation de fr. 150.000 pour les subventions aux instituteurs primaires. Le gouvernement et la commission d'économie publique sont d'accord à reconnaître que les traitements actuels sont insuffisants et qu'il est nécessaire de les augmenter, mais ils divergent d'opinion sur la manière de procurer cette augmentation. Tandis que le gouvernement veut admettre ces fr. 150,000 au budget sans conditions, la commission ne veut l'y admettre qu'à condition que l'article de la loi qui fixe les traitements à payer par les communes soit aussi révisé dans le sens d'une augmentation convenable et proportionnelle.

C'est cette dernière opinion qui a prévalu, bien que la dernière votation publique dans le canton d'Argovie ne soit pas précisément bien rassurante à cet égard.

Schwytz. — M. Benziger, directeur de l'instruction publique a donné sa démission. C'est une perte sensible pour l'éducation que cet homme distingué dirigeait avec zèle et talent.

Neuchatel. — Le Comité cantonal de la Société de gymnastique est composé de MM. Ch. L. Huguenin (Locle), Beck (Chaux de Fonds), Steiner (Bevaix), Bœhny (Chaux-de Fonds), L.-A. Borel (Neuchâtel). 300 gymnastes ont pris part à l'élection de ces cinq membres.

Valais. — Dans une affreuse tourmente qui a sévi au St Bernard, 15 passagers ont été ensevelis sous les neiges le 19 courant. 8 de ces malheureux ont succombé. Deux religieux ont succombé victimes de leur dévouement, un troisième a survécu à la trombe glaciaire qui a donné la mort à ses confrères.

« Honneur, dit le *National* de la Chaux de Fonds, à ceux qui ont scellé de » leur sang la parole à la foi jurée. Honneur à leur mémoire, à la religion » qui inspire de tels dévouements et aux hommes qui les accomplissent. »

Genève. — Il s'est formé un Comité pour la belle œuvre du patronage des institutrices et gouvernantes à l'étranger. Font partie de ce Comité : M. Ernest Naville, membre de l'Institut de France, Bouvier, professeur, M. Jean Pelletier, notre excellent collaborateur, M. Bonneton, directeur d'écoles, Maréchal, directeur d'assurances, etc.

— Le Grand-Conseil nouveau ne compte ni plus ni moins de 8 membres du Corps enseignant. La plupart étant bien connus de nos lecteurs, nous pensons leur être agréable en nommant ces élus du suffrage universel, c'est-à-dire de 3 000 électeurs au moins. Ce sont d'abord MM. Tognietti déjà ancien député, Pelletier (Jean), Dussaud, Reverchon, Bory, Rochat, Bonneton. Les premiers sont tous régents du collége de Genève, les deux derniers directeurs du collége et de l'école secondaire des jeunes filles. Nous croyons aussi avoir lu le nom de M. Gavard, l'ancien vice-président de la Société romande parmi les nouveaux députés. Le *Courrier de Genève*, organe du parti ultramontain, a témoigné son courroux de voir ce *bataillon de régents* s'asseoir dans l'enceinte législative. Mais que peut contre le roc populaire une vague animée? Tout fait espérer que les élus ne seront pas indignes de leur man-

dat et de l'honneur qui leur est fait et qui est fait aussi au Corps enseignant dans leurs personnes.

Angleterre. — Le sort des enfants anglais employés dans les tuileries a été amélioré grâce à M. Smith. Ce vaillant champion s'occupe maintenant des enfants qui sont à bord des bâtiments maritimes et sur les canaux. 100.000 familles de canotiers et bateliers n'ont d'autres demeures que leurs embarcations, où ils vivent entassés dans d'affreux taudis.

Grèce. — Un jeune homme de Trippolizza, élève du gymnase de cette ville, a tué son directeur, M. Paturi, parce que ce dernier ne l'avait pas jugé capable de passer dans la classe supérieure. Condamné à mort, il a été exécuté, malgré les efforts tentés pour faire commuer la peine. Le frère du jeune homme qui l'avait aidé dans la perpétration du crime a été condamné à la détention perpétuelle.

Arrivé à l'expiration du mandat qui lui avait été confié et à la veille de remettre ses fonctions en d'autres mains, le comité-directeur de Saint-Imier se sent pressé de remercier chaleureusement tous les membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande du support et de l'indulgence qu'ils ont eus pour lui.

Nous saisissons cette occasion pour témoigner ici notre vive gratitude à M. Daguet, rédacteur en chef, et au comité central pour le bienveillant concours qu'ils nous ont prêté et pour le constant appui dont ils nous ont entourés.

En prenant notre congé nous désirons bien sincèrement que ce même concours et constant appui soient continués à nos amis de Fribourg, qui sont maintenant chargés de la direction de notre Société ; nous souhaitons que ces encouragements leur aident à surmonter plus facilement les difficultés de leur position et à faire suivre à la Société pédagogique la marche progressive que sa belle devise lui impose.

Chers amis de Fribourg ! votre expérience, votre activité et votre énergie nous sont bien connues : elles nous sont un sûr garant de votre future réussite. En vous tendant une main fraternelle nous vous disons : En avant pour *Dieu*, pour l'*Humanité*, pour la *Patrie !*

LE COMITÉ-DIRECTEUR.

Le Rédacteur en chef : A. Daguet.